

SEANCE DU JEUDI 1^{ER} DECEMBRE 2005

DATE DE CONVOCATION : 24/11/2005
DATE D’AFFICHAGE : 25/11/2005

NOMBRE DE CONSEILLERS : 11
PRESENTS :
VOTANTS :

L’an deux mil trois le jeudi 1^{ER} décembre à 20 h 30 le conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur ROCHER Joseph, Maire.

Etai^{ent} présents : M. BARRAIS Philippe et M. HUCHEDÉ Michel et Mme HIVERT Marie-Claude, Adjoints, MM. CORNÉE Hervé, ROCHER Jean-Luc, ROCHER Marc, MMES DORGÈRE Marie-France et MEIGNAN Géraldine, M HERMAGNE Victor

Etai^{ent} absents excusés :,

Etai^t absent non excusé : M. THUMERELLE Jean-Marie

Formant la majorité des membres en exercice, Madame MEIGNAN a été élue secrétaire.

OBJET : NOUVEAU TARIF DE LOCATION SALLE DES FETES AU 1/1/2006

Le Conseil Municipal VOTE les tarifs concernant la Salle des Fêtes pour l’année à venir et précise que ces dits tarifs sont applicables au 1^{er} janvier 2006:

Type de location	prix 2005	prix 2006 +2%
Vin d'honneur	35.00 €	36.00 €
Banquet- Soirée associative	160.00 €	163.00 €
Mariage	193.00 €	196.00 €
Fête de famille	115.00 €	117.00 €
Soirée personnes de la commune	83.00 €	85.00 €
Buffet campagnard	115.00 €	117.00 €
Réunion	57.00 €	58.00 €
Nuit de la St Sylvestre	123.00 €	125.00 €
Après-midi détente club extérieur	51.00 €	52.00 €

PETITE SALLE ANNEXE	Prix 2005	Prix 2006 +2%
Vin d'honneur	19.00 €	20.00 €
Réunion	27.50 €	28.00 €
Repas, soirée	65.00 €	66.00 €

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Une subvention a été accordée en début d'année à l'association des parents d'élèves de l'école publique de Beaulieu sur Oudon afin d'aider au financement de la classe de neige pour les CE et CM.

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal que 2 élèves supplémentaires inscrits en cours d'année participeront à la classe de neige et propose au conseil municipal d'allouer une subvention complémentaire d'un montant de 300 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré donne son accord, les 300 € seront mandatés à l'article 6574 excédentaire.

OBJET : PROGRAMME VOIRIE 2006

M. THOMAS, de la DDE est venu pour chiffrer le chemin du Grand Choigné et le Bout de la Guéhardière ;

Par ailleurs suite au Conseil d'Ecole est à prévoir la réfection de la cour de l'école ainsi que le passage derrière la mairie.

OBJET : VACCINATION COLLECTIVE

Mme HIVERT rend compte de la réunion à Cossé le Vivien, d'une mise en place d'une organisation de vaccination collective dans le cas d'une pandémie nationale. Nous devons prévoir 4 personnes l'après-midi pendant 12 jours consécutifs de 13h45 à 20h15.

OBJET : CONSEIL D'ECOLE

M. HUCHEDE présent au Conseil d'Ecole fait part aux conseillers municipaux, que outre la réfection de la cour, le bac à sable est à supprimer et à remplacer par un revêtement de sécurité au moins sous les prises d'escalade et de l'échelle. Une estimation financière sera présentée ultérieurement par le directeur de l'école après contact avec le conseiller pédagogique.

OBJET : PLAN D'EAU

Suite à la remarque de M HUCHEDE, le conseil DECIDE de buser le fossé derrière la maison de Irène HUCHEDE, le fossé étant très très profond et au dessous des fondations de la maison. Par ailleurs les peupliers hauts et trop près de la maison seront abattus.

OBJET : Avant-projet du Coteau du Domaine

Le Conseil Municipal prend connaissance des l'Avant Projets du futur lotissement du Coteau du Domaine et arrête son choix sur l'Avant-Projet A. et DECIDE de réaliser ce lotissement en 2 tranches.